

# Rapport du Président

Séance Publique du mercredi 9 décembre 2009

Service instructeur

Médiathèque Départementale

Service consulté

7<sup>ème</sup> Commission N° CG-2009-5-7-4

## BUDGET PRIMITIF 2010 MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Résumé : Le budget consacré aux différentes missions de la Médiathèque Départementale en 2010 s'élève à 274 000 € en Autorisations de Programme et à 788 000 € en Crédits de Paiement : 638 000 € au titre du Fonctionnement et 150 000 € en Investissement.

Les recettes quant à elles sont évaluées à 3 000 €.

Ce budget prévoit la mise en application du schéma de réorganisation et de développement de la lecture publique adopté en 2003, en attendant une réactualisation de ce schéma, qui devrait être proposé à l'Assemblée en 2010. Il intègre notamment :

- l'aide à la création et à la modernisation des bibliothèques,
- la mise en œuvre des missions confiées à la médiathèque départementale par rapport aux publics particuliers ou empêchés,
- la participation aux dépenses de fonctionnement des médiathèques du Val d'Argent, du Pays de Thann et du Pays de Rouffach,
- la poursuite des missions traditionnelles avec la gestion des collections et leur mise en valeur, la desserte par médiabus, l'action culturelle et la formation des responsables de bibliothèques du département.

Je vous propose d'envisager dans le présent rapport les actions et les crédits relatifs à cette politique, détaillés dans les paragraphes suivants :

- 1. Acquisition et prêt de documents (Programme D632).
- 2. Mise en œuvre du site secondaire de la Médiathèque Départementale (Direction de l'Architecture)
- 3. Aide aux bibliothèques, médiathèques du réseau départemental, et aux associations (Programmes D232 et D732).
- 4. Formation action culturelle (Programmes D132 et D632).
- 5. Frais de fonctionnement de la Médiathèque Départementale (Programme D632).

# 1. Acquisition et prêt de documents (D632): 408 800 € en Crédits de Fonctionnement:

LIBELLE	TOTAL CREDITS FONCTIONNEMENT 2010	
Acquisition de livres	282 000 €	
Acquisition de périodiques	10 000 €	
Abonnement à des sources d'information électroniques	10 000 €	
Acquisition de documents sonores	30 000 €	
Acquisition de documents audiovisuels	38 000 €	
Fournitures pour la discothèque	3 800 €	
Fournitures pour la vidéothèque	500 €	
Prestation de reliure	30 000 €	
Fournitures de reliure	4 500 €	
TOTAUX	408 800 €	

LIBELLE	TOTAL RECETTES 2010
Remboursement de documents	2 000 €
TOTAUX	2 000 €

23 328 documents dont 18 615 livres, 1 645 périodiques, 2 199 CD, 685 DVD ont été acquis et mis à l'inventaire entre le  $1^{\rm er}$  janvier et le 30 septembre 2009, pour un montant de 258 600 € pour les livres, et de 65 100 € pour les documents audiovisuels et les périodiques.

Pour l'année 2010, un crédit de 413 800 € est demandé, soit 379 300 € pour l'acquisition des documents et 34 500 € pour leur équipement.

Pour tenir compte des impératifs budgétaires de la Collectivité, les crédits d'acquisition ont été diminués de l'ordre de 12,06 % par rapport à l'exercice 2009.

# 2. Mise en œuvre du site secondaire de la Médiathèque Départementale à Altkirch :

Le concours pour le recrutement d'un maître d'œuvre a été déclaré infructueux par le jury qui s'est réuni le 7 juillet 2009. Un nouveau concours est en cours, des Crédits de Paiement et les Autorisations de Programme relatives à cette opération ont été transférés à la Direction de l'Architecture, qui gère désormais les crédits correspondant à ce programme.

- 3. Aide aux bibliothèques, médiathèques du réseau départemental et aux associations:
  - § 269 000 € en Autorisation de Programme (D232)
  - \$ 145 000 € en Crédits de Paiement (D232) dont 15 000 € sur Autorisations de Programme existantes
  - § 133 000 € en Crédits de Fonctionnement (D732)

#### Investissement

LIBELLE	Ap vivantes	AP NOUVELLES	CP/AP VIVANTES	CP/AP NOUVELLES	TOTAL CREDITS PAIEMENTS 2010
Programme d'aide à la création et à l'extension de bibliothèques municipales ou intercommunales	15 000 €	269 000 €	15 000 €	130 000 €	145 000 €

#### **Fonctionnement**

LIBELLE	TOTAL CP 2010
Programme d'aide au fonctionnement de médiathèques de bassins de vie	131 000 €
Associations des Donneurs de Voix	2 000 €
TOTAUX	133 000 €

#### Investissement

Programme d'aide à la création et à l'extension de bibliothèques municipales ou intercommunales (D232)

- **♦ 269 000 € en Autorisation de Programme nouvelle**
- **\( \begin{aligned}
  \begin{al**

L'une des missions principales des bibliothèques départementales est d'aider les communes et les EPCI à créer et à faire fonctionner des bibliothèques, disposition reprise dans le Schéma de réorganisation et de développement de la lecture publique adopté par notre assemblée en 2003. Pour les travaux de construction et d'aménagement, l'inscription de 284 000 € en Autorisation de Programme et 145 000 € en Crédits de Paiement est demandée.

Trois projets majeurs sont actuellement en cours : 148 861 € pour Orbey, 129 456 € pour Dannemarie et 119 822 € pour le projet de Médiathèque de bassin de vie de Cernay, à ces opérations s'ajoutent deux autres projets de moindre importance : Moosch : 6 000 € et Munster : 2 000 €, soit un montant total de 406 139 €

#### **Fonctionnement**

## Programme d'aide au fonctionnement de médiathèques de bassins de vie (D732)

### **♦** 131 000 € en Crédits de Fonctionnement

Conformément au programme "médiathèques de bassins de vie" du schéma de lecture publique, la signature de conventions de partenariat avec trois médiathèques entraîne la prise en charge d'une partie des frais de personnel à hauteur de :

- \$\,20\% pour la Médiathèque du Val d'Argent (5 postes) et pour la médiathèque du Pays de Thann (10 postes),
- ⇔ 30 % pour la médiathèque du Pays de Rouffach (4 postes), soit un total pour l'année 2010 de 131 000 € en crédits de fonctionnement.

### Associations de donneurs de voix (D732)

#### **♦ 2000 € en Crédits de Fonctionnement**

Par ailleurs un crédit de 2 000 € est demandé au titre de l'aide au fonctionnement pour les deux associations de donneurs de voix au profit des aveugles et mal-voyants de Colmar et de Mulhouse.

En résumé, en 2010, sont sollicités :

#### Au titre de l'aide à l'investissement, une inscription de :

- \$ 269 000 € (D232) en Autorisation de Programme,
- \$\bigsip\$ 145 000 € (D232) en Crédit de Paiement (dont 15 000 € sur Autorisations de Programme existantes) pour faire face aux demandes de création et d'informatisation de bibliothèques municipales et intercommunales, selon les dispositions de 1999, reprises dans le plan lecture de juin 2003;

## Au titre de l'aide au fonctionnement, une inscription de :

- \$\bigsip 131 000 € (D732) en Crédit de Fonctionnement pour le fonctionnement des Médiathèques de Bassins de vie du Val d'Argent, du Pays de Thann et du Pays de Rouffach.
- § 2 000 € (D732) en Crédit de Fonctionnement pour le fonctionnement des Associations des Donneurs de Voix de Colmar et de Mulhouse;
  - 4. Formation action culturelle: 5 000 € en Autorisation de Programme nouvelle et en Crédits de Paiement (D132) et 79 100 € en Crédits de Fonctionnement (D632).

### Investissement

LIBELLE	AP/ NOUVELLES.	TOTAL CP/AP NOUVELLES 2010
Action culturelle	5 000 €	5 000 €

#### **Fonctionnement**

LIBELLE	TOTAL CREDITS FONCTIONNEMENT 2010	
Formation rémunération	2 200 €	
Formation rémunération organisme	15 300 €	
Acquisition petit matériel animation	500 €	
Location matériel animation	600 €	
Prestation d'animation	26 800 €	
Publicité animation	5 600 €	
Frais de réception	500 €	
Travaux de graphisme	27 000 €	
SACEM	600 €	
TOTAUX	79 100 €	

LIBELLE	TOTAL RECETTES 2010
Location d'exposition et de grilles d'exposition	1 000 €
TOTAL	1 000 €

# Formation des bibliothécaires du réseau (D632): 17 500 € en Crédits de Fonctionnement

En 2009 : 17 200 € ont été affectés à la rémunération d'intervenants spécialisés pour la formation continue des animateurs de bibliothèques du réseau.

Au 20 octobre 2009, 260 stagiaires ont été accueillis à 29 jours de formation, consacrés à la gestion des bibliothèques et de leurs collections ainsi qu'à leur informatisation et à leur évaluation, à la création et à l'animation de bibliothèques pour publics spécifiques, à la connaissance de genres littéraires ou musicaux particuliers, à l'action culturelle en bibliothèque.

Du fait du développement des formations en interne et de l'investissement des agents de la médiathèque, les crédits concernant le secteur formation restent stables en 2010.

# Action culturelle: 5 000 € en Autorisation de Programme et en Crédits de Paiement (D132) et 61 600 € en Crédit de Fonctionnement (D632)

La Médiathèque Départementale a poursuivi ses actions d'animation autour de la lecture, en partenariat avec les bibliothèques du réseau.

#### Les expositions itinérantes :

En 2009, 1 kamishibaï (théâtre en bois) avec 10 histoires, 1 malle pédagogique et 4 expositions ayant pour thèmes «Les grands moments du roman américain », « Le roman policier français » , « Les chats » et « L'eau, une richesse en péril » ont été acquis. Le matériel photographique et de sonorisation a également été renouvelé.

Durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 20 octobre 2009 : 67 expositions, raconte tapis et kamishibaï ont été prêtés à 38 bibliothèques municipales et médiathèques, 12 établissements scolaires, 16 associations et relais d'assistantes maternelles et 1 établissement d'hébergement pour personnes âgées.

En 2010, l'acquisition de 3 à 4 nouvelles expositions et le renouvellement d'une partie du matériel permettront de maintenir le niveau de cette prestation très appréciée des bibliothèques et des établissements scolaires.

#### L'action culturelle:

#### Eléments de bilan 2009 :

#### Les grandes manifestations départementales annuelles :

- Les saveurs musicales ont convié cette année 772 spectateurs, pour 10 concerts dont 5 en maisons de retraite et 5 en bibliothèques municipales de petites communes.
- Le rendez-vous des nouvelles du 25 mars au 4 avril, 394 personnes se sont retrouvées dans 12 communes du département pour participer à des ateliers d'écriture organisés dans les collèges, rencontrer 4 auteurs de nouvelles, écouter des textes lus par des comédiens et échanger avec les écrivains.
- Le festival de la bande dessinée du 8 au 12 juin, pour cette 4<sup>ème</sup> édition, le thème choisi était « Quoi de neuf dans la bande dessinée jeunesse » Au cours de cette semaine, 2 auteurs de BD ont retrouvé 178 personnes dans 4 établissements scolaires et bibliothèques.
- Les souvenirs de Madame Kabitsch: cette année, la médiathèque départementale a proposé un spectacle de contes et de marionnettes à destination des enfants. 4 communes ont accueilli ce spectacle durant la période du 7 au 28 octobre. Environ 400 enfants ont pu assister dans leur village à un spectacle vivant de qualité.
- Les Belles Etrangères : manifestation organisée en partenariat avec le Centre National du Livre au Ministère de la Culture qui permet d'accueillir chaque année des écrivains étrangers, invités par la France.

Après l'Algérie, la Russie, la Roumanie, la Nouvelle-Zélande, le Liban et l'Autriche, les Etats-Unis sont les invités de cette année. Durant la période du 9 au 20 novembre, 16 communes accueillent des écrivains, des concerts, du théâtre ou une projection de film documentaire.

#### - Actions de terrain

Des actions de terrain sont toujours menées en partenariat avec la Direction de la Solidarité auprès d'enfants tout petits de milieux où le livre et la culture sont absents.

L'action auprès des publics particuliers, telle qu'elle est envisagée dans le plan lecture publique, est engagée auprès des publics âgés, deux bibliothèques ont été créées à ce jour, et des dépôts de livres, notamment en grands caractères, se multiplient dans les maisons de retraite.

Par ailleurs, la Médiathèque Départementale a répondu aux sollicitations des bibliothèques du réseau en apportant son soutien logistique à l'animation.

#### - Salon du livre de Colmar

Comme les années précédentes, la Médiathèque Départementale est présente au Salon du Livre de Colmar, avec un médiabus et propose au public différentes animations et expositions sur le thème « Chapitre 20, vingt ans après ».

### **Projets pour 2010**

# Les temps forts de l'action culturelle seront proposés en février, avril, juin, octobre et novembre :

- Les Saveurs musicales du 03 au 06 février seront consacrées à la chanson métissée avec des conférences musicales sur ce thème ;
- En rapport avec l'année mondiale de la biodiversité, entre le 19 et le 30 avril, une manifestation en réseau proposera des rencontres avec des auteurs, des projections de films documentaires, des spectacles en direction des adultes et des jeunes, des conférences;
- Le festival de la bande dessinée aura lieu début juin et sera consacré à la bande dessinée pour adolescents ;
- Un spectacle de musique et petites saynètes en direction du public « jeunesse » est prévu début octobre ;
- Les Belles Etrangères, en novembre, auront pour invité la Colombie.

Toutes ces manifestations sont programmées dans des petites communes et des maisons de retraite conformément aux objectifs de décentralisation de l'action culturelle du Conseil Général. S'y ajoute, comme chaque année, la participation au Salon du livre à Colmar en novembre.

#### Communication

Des frais de réalisation et d'impression de documents d'information sont liés aux activités d'animation, de prêt et de formation.

# 5. Frais de fonctionnement de la Médiathèque Départementale (D632) : 17 100 € en Crédits de Fonctionnement

LIBELLE	TOTAL CREDITS DONCTIONNEMENT 2010
Périodiques professionnels	3 500 €
Frais insertion appels d'offres	3 600 €
Documentation technique informatique	9 000 €
Annulation de titres	1 000 €
TOTAUX	17 100 €

Ces frais comprennent notamment les frais d'abonnements à des bases de données bibliographiques, de fournitures diverses ainsi que les frais de publication et d'insertion pour le renouvellement des marchés de livres.

## Au vu de ce qui précède, je vous propose :

#### Décision de principe

de bien vouloir m'autoriser à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.

### Inscription budgétaire

d'inscrire au titre du Budget Primitif 2010 les crédits suivants :

- 5 000 € en Autorisations de Programme (Programme D132)
- 269 000 € en Autorisations de Programme (Programme D232)
- **788 000 €** en Crédits de Paiement et de fonctionnement dont
  - > 5 000 € pour l'investissement (Programme D132)
  - > 145 000 € pour l'investissement (Programme D232)
  - > 505 000 € pour le fonctionnement (Programme D632)
  - > 133 000 € pour le fonctionnement (Programme D732)
- 3 000 € au titre des recettes.

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans des différentes opérations conformément au tableau financier joint en annexe.

### Délégation à la Commission Permanente

Je vous prie de bien vouloir donner délégation à la Commission Permanente :

- pour l'affectation des crédits concernant l'aide aux bibliothèques municipales ou intercommunales ainsi qu'aux associations ;
- pour l'examen des conventions ou avenants à signer avec nos partenaires dans le cadre de l'aide aux médiathèques de bassin de vie, aux bibliothèques municipales ou intercommunales,
- pour l'affectation des autorisations de programme votées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

## ANNEXE FINANCIERE AU RAPPORT N°

	AP/AE		TOTAL	
		I	F	Crédits 2010
Programme D132	5 000 €	5 000 €		5 000 €
Programme D232	269 000 €	145 000 €		145 000 €
Programme D732			133 000€	133 000 €
Programme D632			505 000 €	505 000 €
TOTAL	274 000 €	150 000 €	638 000 €	788 000 €

	RECETTES
Programme D632	3 000 €